

## Contenu de la licence Joueur USV

- La cotisation à la licence FFF
- Une saison complète de pratique sportive (10 mois) avec 1 ou 2 entraînements par semaine selon les catégories encadrés par des éducateurs formés et diplômés
- Un pack complet d'équipements Nouveau Joueur ou Renouvellement

## Tarifs 2025 - 2026

CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE	PACK INCLUS	PRIX
U5 à U9	2017 à 2021	Pack complet	160 €
U10 à U13	2013 à 2016	Pack complet	200 €
U14 à Sénior	jusqu'à 2012	Pack complet	230 €
Vétéran Foot Loisir	-	Pack simple	140 €

## Paielement

- par chèque à l'ordre de USV
  - paiement possible avec plusieurs chèques encaissables jusqu'à fin Décembre
- par Carte Bancaire via HelloAsso
  - paiement possible en 3x
  - <https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-villeneuvevoise>
- par Chèque Vacances ou Coupons Sport
- par Espèces

Un abattement de 20€ est consenti pour chaque licence supplémentaire de la même famille : un code promo vous sera donné par le secrétariat pour le paiement en ligne.

Le coupon PASS SPORT de la CAF est à déduire du prix de la licence après remise du code auprès du secrétariat

## Dossier d'inscription

- à remplir en ligne ici : <https://forms.gle/FB7BRppnJXXZ7XNy6>
- à retirer au secrétariat lors des permanences

**La licence ne sera validée qu'après remise du dossier complet et de la cotisation.**

*Je vous souhaite une très bonne rentrée, pleine de réussite...*

*Alexandre PEREA AMAT  
Président de l'USV*

**Tous les licenciés de l'Union Sportive Villeneuvoise, à quel que titre que ce soit, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, ... sont tenus de respecter le règlement intérieur du club, affiché en permanence au siège du club.**

**Les parents des joueurs sont également soumis à cette obligation.**

## **Article 1 : Charte de bonne conduite**

Tout adhérent doit prendre connaissance de la **Charte de bonne conduite** remise à chaque licencié du club et s'engage à l'appliquer scrupuleusement.

## **Article 2 : Cotisation**

**Le paiement de la cotisation est obligatoire** au moment de l'inscription.

Des facilités sont accordées le cas échéant. Des paiements échelonnés sont possibles jusqu'au 31 décembre dernier délai.

Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra pas jouer et ne se verra pas remettre les équipements nécessaires pour la compétition.

Tout joueur désirant démissionner devra être à jour de sa cotisation. Dans le cas contraire, une opposition sera faite par le club.

Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.

## **Article 3 : Licence**

Tout adhérent s'engage à solliciter, par l'intermédiaire du club, une licence officielle auprès de la fédération. Ce document indispensable validé dans le respect des règlements généraux, permet au joueur de pratiquer le football et aux autres d'exercer des responsabilités au sein du club. **Aucun joueur non licencié au club ne pourra participer à une rencontre officielle.**

## **Article 4 : Assurance licence**

L'assurance de la licence étant très limitative, il est conseillé de prendre connaissance des options facultatives complémentaires proposées et se rapprocher d'un organisme de votre choix.

## **Article 5 : Respect des personnes et des biens**

**Tous les actes contraires à l'esprit sportif** mentionné par la Fédération Française de Football, tous les cas de mauvais comportements, de non respect des personnes et de non respect des installations, **verront leurs auteurs sanctionnés par la Commission d'éthique et discipline**, dont le règlement est disponible au club house.

## **Article 6 : Respect des horaires de rendez-vous**

**Chaque adhérent s'engage à honorer sa convocation** quelle que soit l'équipe et être à l'heure prévue pour les rencontres ou entraînements.

Si plusieurs absences sont constatées, le licencié ou son représentant se verra convoqué par la Commission d'éthique et discipline.

Pour les plus petits, il est important de rappeler que le club n'est pas une garderie et qu'il convient d'être présent à la fin de l'entraînement et des compétitions pour les récupérer.

Le club décline toute responsabilité dans le cas où le jeune joueur rentre chez lui par ses propres moyens.

## **Article 7 : Transport**

**Il convient aux parents de s'organiser pour les déplacements** (voiture personnelle) des joueurs lors des matchs à l'extérieur. Il n'est pas du rôle des dirigeants et éducateurs à faire ce transport.

## **Article 8 : Intervention médicale**

**Les parents ou le responsable du joueur mineur autorise l'éducateur à prendre toutes dispositions urgentes en cas d'incident ou d'accident**, lors des entraînements, des matchs ou lors des déplacements pour diriger le joueur vers un établissement spécialisé.

Alexandre PEREA AMAT  
Président de l'USV

Cette chartre de bonne conduite s'adresse à tous les licenciés joueurs de l'Union Sportive Villeneuveoise.

## Droits du licencié joueur

En tant que joueur licencié du club, **je peux** :

- Bénéficier d'entraînements réguliers et adaptés à mon âge afin de progresser dans la pratique du football.
- Pratiquer régulièrement le football lors des entraînements et en compétition.
- Participer aux différentes activités et événements proposées par le club.

## Devoirs du licencié joueur

Parce qu'un bon comportement amène la performance, **je m'engage** :

- **A respecter les valeurs du club** : plaisir de jouer, respect d'autrui, éthique du football.
- **A respecter les horaires** pour les entraînements et rendez-vous des matchs.
- **A prévenir de mon absence** à l'entraînement, avant le match pour une convocation.
- **A m'acquitter obligatoirement de ma cotisation** pour obtenir ma licence.
- **A respecter dirigeants, arbitres, entraîneurs, partenaires et adversaires.**
- **A respecter les personnes bénévoles ou professionnelles** qui me permettent de jouer au football.
- **A être présent aux entraînements** durant toute la saison.
- **A maîtriser mon comportement** en match et aux entraînements (mauvais gestes, insultes...).
- **A respecter la composition d'équipe faite par l'entraîneur** (ne pas contester l'annonce ou la non-convocation).
- **A respecter le matériel, les locaux et les équipements** mis à ma disposition.
- **A écouter les conseils de mon éducateur** aux entraînements, matchs et à toutes autres manifestations représentant le club.
- **A garder un esprit d'équipe, de club et encourager mes partenaires.**
- **À me présenter avec mon équipement complet** (tenue appropriée, protège-tibias, gourde)

## Devoirs des parents-supporters

Parce qu'un bon comportement amène la performance, **je m'engage** :

- **A me placer derrière la main courante ou la barrière**
- **A ne pas donner d'indication tactiques à mon enfant ou à l'équipe**
- **A encourager mon enfant sans pression « le foot est avant tout un jeu »**
- **A faire confiance aux éducateurs, même si tout ne correspond pas à mes attentes**
- **A valoriser les comportements positifs et non pas les critiques négatives**
- **A respecter l'arbitre, et à accepter ses erreurs, c'est aussi un humain.**
- **A respecter les adversaires et rester toujours courtois**
- **A accompagner mon enfant aux entraînements et aux matchs**
- **A être ponctuel et à prévenir en cas d'absence**

Les vestiaires sont un lieu de préparation vestimentaire et mentale, le calme et le respect y sont de rigueur.

Le non-respect de cette chartre peut être passible de la **Commission d'éthique et discipline**.

**En signant ma licence, j'adhère aux valeurs du club et ses principes, porter le maillot du club est un signe de fierté.**

Alexandre PEREA AMAT  
Président de l'USV



# PROCÉDURE COMMANDE PACK



1. Vous allez recevoir un mail du secrétariat avec un code PROMO.

2. Rendez vous sur la boutique Macron du club :

<https://clubshop.macron.com/montpellier/us-villeneuve>

3. Allez dans la rubrique Pack (il sera nécessaire de créer un compte)

Choisissez votre catégorie et vos tailles puis ajoutez votre pack au panier

**PENSEZ À ESSAYER** : la collection Macron taille légèrement PETIT !

Un vestiaire d'essayage est disponible au club ou chez Macron Store Lattes (34970)

L'option payante de personnalisation des vêtements est réalisé par MACRON et à payer en ligne :

- Prénom : 4€ / vêtement
- Initiale : 2€ / vêtement
- Numéro : OFFERT de U5 à U12 : noter votre PREFERENCE

( Les numéros seront attribués par les coachs à la rentrée et floqués fin septembre)

-> La personnalisation est rendue obligatoire par le formulaire : si vous ne la souhaitez pas : inscrire

- Prénom : RIEN
- Initiale : X
- Numéro : 0

4. Vous pouvez passer éventuellement d'autres commandes pour des articles supplémentaires disponibles dans les onglets

<p><b>Articles Pack au détail</b></p> <p>Entre les compétitions et les entraînements, ne prenez pas le risque de vous en priver. Enrichissez votre kit avec des articles supplémentaires.</p> <p><a href="#">Achetez</a></p>	<p><b>Merchandising</b></p> <p>A domicile ou à l'extérieur, toujours aux côtés de votre équipe. Parce que soutenir votre club est aussi une question de style.</p> <p><a href="#">Achetez</a></p>
--	---

Avec le code PROMO **VILLENEUVE20**, vous aurez une remise de **-20%** valable toute la saison.

5. Validez la commande **pour UN SEUL PACK uniquement**

6. Appliquez le code PROMO personnel

7. Choisissez la livraison au club

**Le pack sera remis UNIQUEMENT aux horaires d'ouvertures du Secrétariat**

macron



macron

WYRM



PIAVE



MESA



JOTNAR



ACADEMY



AZLON



WYRM



ELBRUS



MESA



ACADEMY

AZLON



macron

WYRM



MESA



AZLON



macron

WYRM



PIAVE



MESA



JOTNAR



ACADEMY

AZLON



WYRM



ELBRUS



MESA



ACADEMY

AZLON



macron

WYRM



MESA



AZLON



macron

GOLEM



PIAVE



CASSIOPEA



JOTNAR



ACADEMY



ROUND



GOLEM



ELBRUS



CASSIOPEA



ACADEMY

ROUND



macron

- prix indiqué avec la remise de 20% (code VILLENEUVE20)

MESA

12,50€



AZLON

8€



macron

NISTRO

**27€**

JOTNAR

**21,50€**

WALO

**28,50€**

macron



PIAVE

**30,50€**

RAP

**29,50€**

ELBRUS

**40,50€**

DANCE

**54,50€**

macron



ACADEMIE

**27,50€**

MAXI ACADEMIE

**34€**

macron



ROOKIE

**39,50€**

macron



**67,50€**

GYOR



**64€**

ANDES



**74€**

COLDMIRE

macron



ERIDANUS  
**42,50€**



CASSIOPEA  
**21€**

macron



BOOST

**13€**

macron



HOLLY **28€**



HOLLY **28€**



OAK  
**21,50€**



OAK  
**21,50€**

macron



METEL

8,50€



ANVIK

7€



RIVET

10€



19€

PROTEGE  
TIBIAS

ROOKIE  
39,50€



LEPUS

39€



PEPPER 10,50€





GOLEM

**27,50€**



ROCK

**28,50€**



WYRM

**21,50€**

CLAQUETTES



**20€**



SPRINT  
(CHAUSSETTES  
COUPEES)

**7€**

SKILL



**6,50€**

**6,50€**

macron

